

Grand-Figeac : Conseil Communautaire

du 3 Mars 2020 à Capdenac-Gare

Le 3 mars, à Capdenac-Gare, 105 élus du Grand-Figeac siégeant en assemblée délibérante ont examiné les 24 points à l'ordre du jour de la séance. Dernier Conseil Communautaire de ce mandat, cette réunion a été marquée par l'adoption du budget et la mise à l'honneur des élus communautaires sortants.

Adoption du budget 2020

Le Président Vincent Labarthe a souhaité proposer l'adoption du budget 2020 avant les élections municipales des 15 et 22 mars prochain. Après le débat d'orientations budgétaires du 4 février dernier, le travail au sein des Commissions thématiques et de la Commission des Finances, le budget 2020 a été présenté lors du Conseil Communautaire du 3 mars 2020.

Les orientations 2020 adoptées le 4 février, avaient acté les principes suivants : pas de hausse des taux d'imposition ni du produit « GEMAPI », pas de hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, maintien de la capacité d'autofinancement de la Collectivité, maîtrise des dépenses de fonctionnement et de la dette dont le niveau se situe en deçà de la moyenne nationale et de la moyenne régionale.

Le Grand-Figeac poursuit son investissement dans les équipements structurants du territoire, comme la voirie, les piscines (Lacapelle-Marival), le Centre de Formation de l'Industrie, les crèches notamment avec plus de 17 millions d'euros d'investissement prévus en 2020. La baisse par rapport à 2019 (18,9 millions d'euros inscrits au budget 2019) ne traduit pas un ralentissement de l'investissement et s'inscrit totalement la prospective financière qui avait été adoptée en début de mandat.

La Communauté de Communes mettra par ailleurs en œuvre sur ce budget l'abaissement de la Cotisation Foncière des Entreprises sur la première tranche, c'est-à-dire une baisse effective de cette cotisation pour les entreprises réalisant les chiffres d'affaires les plus modestes.

Le Grand-Figeac fait état d'une gestion saine, avec un taux d'endettement par habitant en dessous de la moyenne nationale malgré une politique d'investissement soutenue portant ses fruits, en termes de croissance de l'emploi et notamment l'emploi industriel.

Habitat : des orientations ambitieuses en termes de rénovation

Dans la continuité des interventions en faveur de l'habitat et en complément de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), le Grand-Figeac a engagé en 2019 l'élaboration de son Plan Local de l'Habitat et des outils opérationnels qui permettront de le mettre en œuvre.

A ce titre, une étude a été menée sur l'année 2019 afin de déterminer les conditions de soutien par le Grand-Figeac et les Communes des travaux de rénovation de l'habitat par les propriétaires bailleurs ou occupants.

Après identification des enjeux et des Communes où une intervention était nécessaire, 3 types d'outils ont été analysés : l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitation (OPAH), l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitation Renouvellement Urbain (OPAH-RU) et le Programme d'Intérêt Général (PIG, déjà en place sur toutes les Communes du Grand-Figeac).

Au terme de cette étude, 7 Communes se sont engagées dans ces démarches : 4 au titre de l'OPAH (Aynac, Bagnac-sur-Célé, Lacapelle-Marival et Latronquière) et 3 au titre de l'OPAH-RU (Cajarc, Capdenac-Gare et Figeac). Toutes les Communes restent par ailleurs engagées dans le PIG.

Ces orientations témoignent d'une volonté partagée et portée conjointement par les Communes et le Grand-Figeac de soutenir la rénovation de l'habitat ,qui est un facteur clé de l'attractivité, sur tout le territoire communautaire.

Fin de mandat : hommage aux élus sortants

Ce dernier Conseil Communautaire du mandat a été marqué par l'hommage rendu par le Président aux élus sortants, dont en premier lieu Martin Malvy, ancien Président du Grand-Figeac.

41 conseillers communautaires ont en effet choisi de ne pas poursuivre leur mandat municipal et donc communautaire.

Vincent Labarthe et Martin Malvy ont tenu à salué leur engagement au service de la Communauté de Communes et du territoire. Rappelant les réalisations majeures menées sur ce mandat et les étapes franchies jusqu'au Grand-Figeac d'aujourd'hui, ils ont tous deux insisté sur le rôle essentiel du duo Commune-Communauté et la place centrale que les élus occupent dans ces politiques de proximité.